



## Signature d'un Mémoire d'Entente entre l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en marge du SIAM 2024

Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, M. Mohammed Sadiki, a présidé aujourd'hui, vendredi 26 avril 2024 à Meknès, en marge de la 16<sup>ème</sup> édition SIAM 2024, la cérémonie de signature d'un Mémoire d'Entente entre l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) portant sur le renforcement de l'écosystème de l'entrepreneuriat des jeunes dans le secteur agricole et le développement des initiatives pour accroître la résilience face au changement climatique.

Ce Mémoire d'entente s'inscrit en parfaite corrélation avec les objectifs ambitieux de la stratégie "Génération Green 2020 – 2030 " qui vise l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs dans le secteur agricole et l'instauration d'une agriculture plus résiliente et éco-efficace, ainsi qu'avec les engagements du PNUD envers les Objectifs de Développement Durable (ODD) liés à la création d'emplois décent, à la croissance économique et à la lutte contre les changements climatiques.

Ce partenariat traduit une réelle volonté commune des deux parties à créer un écosystème propice à l'émergence des entreprises vertes et innovantes, à stimuler la dynamique entrepreneuriale et l'auto-emploi des jeunes dans le milieu rural, et à promouvoir un secteur agricole durable, inclusif et résilient face aux changements climatiques.

Dans ce contexte, l'ADA et le PNUD envisagent une collaboration renforcée dans divers domaines. Cela inclut notamment le renforcement de l'écosystème de l'entrepreneuriat des jeunes à travers la mise en œuvre de plusieurs initiatives adaptées. Parmi celles-ci figurent le développement des entreprises agricoles innovantes, la mise en place de programmes d'incubation et d'accélération, ainsi que l'accès à des financements adaptés pour les jeunes porteurs de projets.

Par ailleurs, les deux entités prévoient de coordonner leurs efforts pour mettre en œuvre des actions conjointes visant à renforcer la résilience de la petite agriculture face au Changement Climatique. Cela comprend le déploiement des pratiques agricoles durables et résilientes. Ces initiatives seront élaborées de manière concertée afin d'assurer un impact positif sur la capacité des populations rurales cibles à prospérer dans un environnement inclusif et résilient.